

Compte rendu du Conseil municipal du 2 septembre 2020

Date de convocation : 26 août 2020

Etaient présents : P. Métral ; B. Barbier ; JP Sénéclauze ; P. Jouve ; M. Fouché; Y.Jardin; A.M Borgeais; C.Boizot ; JP.Taormina ; N.Béal ; C.Rivoire; M.N Caradot ; G.Cristofoli ; K.Tardy ; J.M.Bourguignon ; F.Gayelen ; R.Grenier ; P.Saulnier ;M.Charbonnel.

Absents excusés : Y. Champin-Hugny ; C. Goirand ; JB Perret ; V. Richard

Pouvoirs : C. Goirand à B. Barbier, JB Perret à P. Jouve ; V. Richard à M. Charbonnel.

1/Approbation du compte rendu du 1^{er} juillet 2020 :

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2/ Demande de subvention auprès de la région Auvergne Rhône-Alpes pour la création de deux classes élémentaires :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de la création de deux classes élémentaires.

Ce projet a un coût estimatif de 395 565 € Hors Taxes.

Il est possible aujourd'hui de demander une aide auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre du dispositif « bonus relance ».

Le montant de cette aide pourrait être de 118 669 € soit 30 % du montant hors taxes des travaux.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Donne** son accord pour demander à la région Rhône-Alpes une subvention de 118 669 € au titre du dispositif « bonus relance ».

-**Transmet** cette délibération à la région Auvergne-Rhône-Alpes.

3/ Demande de subvention auprès du DSIL pour la rénovation thermique de la salle de la garderie :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet pour la rénovation thermique de la salle de garderie.

Ce projet a un coût estimatif de 6 735 € Hors Taxes.

Il est possible aujourd'hui de demander une aide auprès de l'Etat au titre du DSIL (dotation de soutien à l'investissement local/appel à projets complémentaires.

Le montant de cette aide pourrait être de 2020.50 € soit 30 % du montant hors taxes des travaux.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Donne** son accord pour demander à l'Etat une subvention de 2 020.50 € au titre du DSIL/appel à projets complémentaires.

-**Transmet** cette délibération à la préfecture de la Loire.

4/ Désignation d'un conseiller municipal au titre de la commission de contrôle des listes électorales :

La commission de contrôle se tient au moins une fois par an et elle est chargée d'analyser les nouvelles inscriptions dans les listes électorales, ainsi que les radiations.

Madame Fabienne Gayelen se porte volontaire pour être membre de cette commission.

5/Désignation des délégués aux commissions communautaires :

COMMISSIONS	ELUS
TOURISME	Yannick JARDIN Jean-Paul TAORMINA
ECONOMIE/EMPLOI	Monique FOUCHE Anne-Marie BORGEAIS
FINANCES	Monique FOUCHE Fabienne GAYELEN
RESEAUX	Jean-Paul SENECLAUZE Jean-Marie BOURGUIGNON
ENVIRONNEMENT	Jean-Baptiste PERRET Killian TARDY
COMMUNICATION	Yannick JARDIN Jean-Paul TAORMINA
CULTURE	Brigitte BARBIER Valérie RICHARD
PISCINE	Anne Marie BORGEAIS Catherine BOIZOT
MUTUALISATIONS	Brigitte BARBIER Corinne RIVOIRE
AMENAGEMENT TERRITOIRE, URBANISME, HABITAT	Jean-Paul SENECLAUZE Pascal SAULNIER
SERVICE A LA PERSONNE	Christiane GOIRAND Pascal JOUVE

6/ Décision modificative n°2, budget commune :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de réaliser une décision modificative n°2 au budget de la commune.

Il s'agit de prévoir une somme de 2000 € au chapitre 67 pour couvrir certains titres annulés, et de prendre cette somme au chapitre 011, compte 6042 (utilisé pour l'achat des repas du restaurant scolaire à la SPL).

Où cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Approuve** la décision modificative n°2 du Budget commune 2020, comme détaillée ci-dessus,
- **Dit** que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget commune 2020.

7/ Achat d'une parcelle route de Pélussin :

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la commune souhaite acheter une parcelle cadastrée AL 272, d'une superficie de 310 m², appartenant à Monsieur Marc Cognet, afin d'y réaliser des jardins partagés.

Le prix de vente est fixé à 1.5 € du m² net vendeur, soit 465 €. Les frais de géomètre et de cadastre seront à la charge de la commune.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Donne** son accord pour l'achat de cette parcelle.
- Transmet** cette délibération à Maître Hamitri, notaire à Chavanay.

8/Point sur les commissions :

Commission sociale : Vice- Présidente : Christiane Goirand :

Marie-Noelle Caradot : Un questionnaire a été diffusé aux habitants du Grand Embuent pour définir l'usage du terrain cédé à la commune.

Anne Marie-Borgeais : Jardins partagés : la commission travaille sur les conventions avec les particuliers. Des associations comme le secours populaire ou les Robins des bois sont contactés pour ce projet. Bricomarché va aussi s'y associer en nous donnant du matériel.

Commission urbanisme, réseaux, voirie : Vice-président : Jean-Paul Sénéclauze :

Le choix de l'entreprise pour les travaux d'assainissement de Jassoux est en cours.

Vidéoprotection : sa mise en place est à l'étude.

Passerelle de la halte fluviale : les travaux vont être lancés plus tôt que prévus suite aux incivilités de la semaine dernière.

Abribus du Grand Embuent : les plans des travaux ont été réalisés par l'entreprise titulaire.

Préau au bassin de la Serve : un autre projet sera bientôt présenté.

Commission finances : Vice-présidente : Monique Fouché :

Nous avons 820 000 € de trésorerie.

MSP : les travaux ont coûté 1 388 000 €, sur 802 371 € de subventions, 148 000 € n'ont pas encore été versés.

Aménagement de 2 classes élémentaires : l'opération nous a coûté pour l'instant 34 000 €.
Emprunts : le capital restant du est passé de 4 658 000 € en 2014 à 3 632 000 € en 2020.
Le retard de paiement des loyers de la crèche va être résolu prochainement.
Nous cherchons une comptable au secrétariat de la mairie.

Commission bâtiments communaux : Vice-Président : Yannick Jardin :

Maison de santé pluridisciplinaire : elle est pratiquement finie. Le problème de ruissellement sur le parking est résolu.

Aménagement de 2 classes élémentaires : l'appel d'offres est en cours (fin le 15 septembre).
Déplacement de la garderie vers l'ancien local AFR : un assistant à maîtrise d'ouvrage est nécessaire, vu la complexité de l'opération.

Commission enfance jeunesse Sports: Vice-Président : Pascal Jouve :

Rentrée scolaire : même effectif que l'an passé (300 élèves).

Centre aéré : sur les 4 semaines de juillet, nous avons eu 92% d'inscrits contre 40% pour la semaine d'août, et depuis la rentrée le taux est de 100% pour les mercredis.

Associations sportives : les assemblées générales ont défini les protocoles sanitaires. Les locaux seront désinfectés avant et après usage des salles communales par les associations elles-mêmes. Le ménage habituel est fait par la mairie.

Commission information, communication : Vice-Présidente Brigitte Barbier :

Le pôle culturel ouvert au public 3 jours par semaine, car moins de bénévoles sont présents.

Fleurissement : le jury est venu dans la commune cette semaine.

Eclairage de la fresque : début des travaux semaine du 15/09.

Nous avons recruté en CDD pour 2 mois au secrétariat de la mairie monsieur Joey Galleux suite à certains arrêts de travail.

Prochain conseil municipal :

Le mercredi 7 octobre à 20h.

La séance est levée à 22h40.